

5393/187.

M Mayer.
92 rue des Echevins
Iselle

M^{me} Grueter v. der Linden
rue de l'Empereur
Anvers

A
envoyer
phases

Xelles le 26 / 9 / 1921

Monsieur Payal de Bruxelles

Monsieur le Conservateur,

Je vous envoie de retour le voyage.

Notre Commission a refusé d'exposer le chef d'œuvre de Tournai que j'avais fait remettre chez vous sans indiquer le motif & ne colliger à dire à un pan de Lincum l'honneur que le portrait de Pierre Pecqueur que cette Dame avait repris de ma collection n'était qu'une copie sans cependant lui indiquer son caractère d'original.

Voilà 2 services que vous m'avez rendus.

À l'effet de renseignements je vous avais remis 2 photographies l'une représentant la tête de la figure, l'autre la main de Pecqueur photographies qui ont été prises sur la demande du Conservateur du Musée d'Anvers & dont 2 épreuves sont conservées dans les archives de ce Musée.

Puis que vous semblez de n'y attacher aucune importance je vous prie de bien vouloir me retourner par la Scherrie celle représentant la tête de cette humanité, de la même que, en mon nom, vous avez demandé de retourner les 2 épreuves si en ayant reçu que celle représentant la main.

Après, Monsieur, mes très très respectueuses

Maman

Cette photo (tête de Pecqueur)
a été envoyée le 5 octobre 1921.

L. DUMONT
43, RUE DE LOXUM
BRUXELLES



Bruxelles, le 31 Août 1921.

Monsieur Fierens - Gevaert

Conservateur en Chef des Musées Royaux.

BRUXELLES .

Monsieur,

Comme suite à votre honorée lettre du 25 courant, je vous serais très reconnaissant de vouloir bien faire remettre au porteur de la présente le tableau de Turner en question.

M. Mayer me prie aussi de vous demander d'avoir l'amabilité de remettre également les deux photographies du portrait qu'il vous avait remises personnellement.

Avec mes sincères remerciements je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

L. Dumont